

Le **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** se trouve sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50^e parallèle. Elle s'étend sur un territoire de plus de 300 km longeant le golfe du Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent. Sur le territoire de la Minganie, le centre de services scolaire dessert huit municipalités : Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La Minganie compte aussi deux communautés innues, soit celle d'Ekuanitshit (Mingan) et celle de Nutashquan (Natashquan). Elle dessert la clientèle francophone de son territoire.

Le **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler le poste suivant pour l'année scolaire 2023-2024 :

EMPLOI	%	LIEU DE TRAVAIL
Enseignement au primaire, en remplacement à temps plein, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024	100 %	École Saint-François-d'Assise, Longue-Pointe-de-Mingan

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée
- Détenir une qualification légale reconnue par le MEES

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire en conformité avec les dispositions de la convention collective : entre 46 527 et 92 027 \$ par année
- Prime annuelle de disparités régionales : 7 631 \$ (sans dépendant) ou 11 450 \$ (avec dépendant)

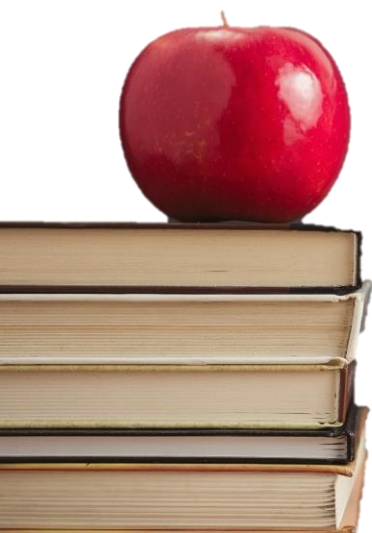
ENTREE EN FONCTION : Le plus tôt possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné du formulaire de demande d'emploi disponible sur le site Internet du centre de services scolaire, à l'adresse suivante, et ce, avant le 16 février 2024 à 12 h :

Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, service des ressources humaines
1235, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0

Courriel : drh@csmcn.qc.ca

www.csmcn.qc.ca



Le Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.